

A VOS TABLETTES



Depuis février 2019, des tablettes numériques ont été mises à l'essai dans deux établissements d'accueil petite enfance. Loin du tableau idyllique retranscrit dans « L'Univers DFPE », de juin 2019, la CGT PE dresse un constat inquiétant sur cette expérimentation, après avoir été à la rencontre des professionnel.le.s.

MODE D'EMPLOI

Transmissions des familles :

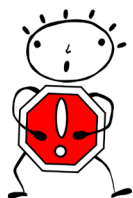
A partir de leur outil informatique, les familles ont jusqu'à 10h pour envoyer numériquement un écrit concernant leur enfant. Cet écrit peut-être réalisé après avoir déposé leur enfant dans l'EAPE*. Plus aucune transmission papier n'est acceptée dans les sections, donc si le parent n'a pas envoyé d'informations, les professionnel.le.s accompagnent « à l'aveugle » l'enfant tout au long de la journée.

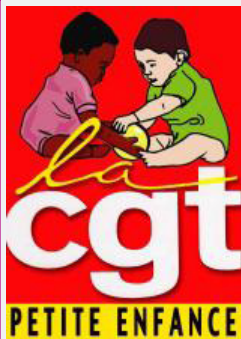
Si un parent n'envoie pas les transmissions de son enfant, ou omet une information, les professionnel.le.s ne peuvent pas compléter ou retranscrire à l'écrit, ce que le parents aura transmis à l'oral.

Transmissions des Professionnel.le.s :

A l'écart du groupe d'enfant, un.e professionnel.le.s (probablement celle/celui qui aura la meilleure mémoire), retranscrira les transmissions sur la tablette...laissant sa.son collègue seul.e avec le groupe d'enfant. Ce positionnement, demandé par l'administration, questionne quant à la faisabilité de cette tâche contenu du sous effectif déjà existant dans les établissements. De plus, afin qu'il n'y ai pas de doublons, aucun écrit n'est prévu. Il s'agira d'avoir une excellente mémoire pour se rappeler en fin de matinée /début d'après midi des différents événements arrivés à chaque enfant.

Les transmissions sont envoyées numériquement et de façon individualisées aux familles à partir de 17h. Qu'en est-il des transmissions après cet horaire ?





Des répercussions catastrophiques



Pour le personnel :

- Risque de surcharge de travail lors de mauvaise connexion: ré-écriture des transmissions, délais d'attente...
- Risque de perte d'informations (parfois cruciales : T°C, ...) sur l'enfant, obtenues par l'échange et la discussion avec le parent.
- Perte de crédibilité auprès des familles, quant au discours que nous portons sur l'impact des écrans sur les jeunes enfants.
- Mise en difficulté des professionnel.le.s quant au choix des mots, formulation des phrases... D'ailleurs, la DFPE demande l'utilisation d'un lexique spécifique.

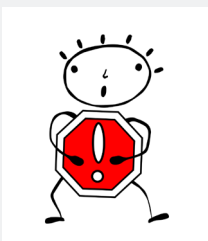
Ex : Le mot Doliprane sera remplacé par antipyrétique.

Pour les familles :

- Exclusion numérique : particulièrement pour les familles n'ayant pas de matériel informatique ou refusant ce projet.
 - Exclusion sociale : toutes les familles accueillies ne sont pas à l'aise avec le français, ou ne savent pas l'écrire.
- Bien que la DFPE réfléchisse à un traducteur multilingue, qu'en est-il pour les langues minoritaires ?

Pour les enfants :

- Ces tablettes émettent des ondes, qu'elles soient en Wifi ou en 4G, les enfants y seront donc exposés.
- Quelle image est véhiculée aux enfants ?
- Quel accompagnement pour les enfants lorsque l'APS remplira les transmissions à l'écart du groupe... ?



Une expérience peu concluante !!

Depuis septembre 2019, l'administration a élargi son programme à 8 nouveaux établissements (un AEPE *par CASPE).

La CGT Petite Enfance redoute les effets secondaires de ce dispositif, tel qu'une surcharge de travail pour les agents. Les dérives pourront être multiples : informations envoyées instantanément, photos individuelles pour illustrer les transmissions...

En cas de destruction, casse ou vol de la tablette, la DFPE nous a informé que les professionnel.le.s ne seraient pas tenu.e.s responsable. Qu'en sera-t-il réellement ?

La DFPE ferait mieux de recruter du personnel pour nous permettre de faire un accueil et un accompagnement de qualité, plutôt que de nous munir de gadgets inutiles et coûteux!!

* EAPE : Etablissements d'Accueil Petite Enfance